

Introduction

*Alia Gana**, *Michel Streith***

Ce numéro sur « Les restructurations agricoles : regards croisés Est Sud » paraît au moment où l'explosion des prix des matières premières agricoles, et les crises alimentaires auxquelles elle conduit dans plusieurs pays, contribuent au grand retour de l'agriculture dans l'actualité internationale et dans les priorités des politiques publiques. Son objectif est d'analyser les mouvements de restructurations de l'activité agricole dans le contexte des processus de libéralisation et de mondialisation à travers un regard croisé entre des situations étudiées au Sud et à l'Est. La mise en parallèle de ces situations part de l'hypothèse suivante : des dynamiques agricoles participant des mêmes logiques sont à l'œuvre aux marges orientales et méditerranéennes de l'Europe, ainsi que dans certains pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine où l'agriculture a pu remplir un rôle de redistribution sociale important. Résultant des conséquences de la privatisation des terres et des entreprises, elles conduisent partout à une recomposition des bases sociales de la production et à de nouvelles divisions du travail et de l'espace.

Trois ensembles de dynamiques étroitement liés sont plus particulièrement explorés dans les articles contenus dans ce numéro : la réorganisation des conditions d'accès aux ressources nécessaires à la production agricole, en particulier la terre et l'eau, les stratégies déployées par les agriculteurs et les ménages ruraux pour s'adapter aux changements de l'environnement économique et politique, enfin l'évolution des enjeux socio-économiques et environnementaux du développement agricole et leur traduction dans les politiques publiques.

La réorganisation de l'accès aux ressources

La réorganisation de l'accès aux ressources constitue un des aspects majeurs des restructurations du secteur agricole. Le phénomène n'est pas nouveau. Par le passé, l'appropriation de la terre ou de l'eau et d'une manière générale l'accès aux ressources ont constitué pour les régimes socialistes, ou les régimes mettant en

* Sociologue, Université Paris X, CNRS/LADYSS – agana@u-paris10.fr.

** Anthropologue, CNRS, UMR 7533, LADYSS – michel.streith@yahoo.fr.

œuvre une expérience collectiviste, la marque profonde et irréversible de leur pouvoir et l’empreinte réelle de leur rupture avec les modèles économiques précédents. Bien des réformes agraires se sont d’ailleurs limitées dans le monde à des réformes foncières, en remplissant davantage la fonction d’acte fondateur d’un changement que celle d’amorce d’un réel projet de développement agricole ou rural. Après la chute des régimes socialistes, les premières réformes des pays engagés dans la « voie du capitalisme » ont consisté à privatiser le sol. Ce fut un préalable à l’intégration à l’économie de marché. Mais, comme le rappelle C Hann, « les systèmes socialistes et libéraux attachent, dans leurs voies divergentes, une importance excessive à une vision étroite et particulière des droits de propriété »¹. L’étroitesse dont parle C. Hann tient aux simplifications opérées par les régimes qui font de la propriété privée une garantie du capitalisme ou de la propriété collective une garantie du socialisme. C’est oublier les multiples droits individuels ou usages communautaires qui subsistent dans l’un ou l’autre des systèmes. Ainsi, l’un des traits caractéristiques du socialisme dans les campagnes a été la constitution d’un pôle productif original articulé autour de la complémentarité entre la coopérative et la micro-exploitation individuelle. De même, les expériences de décollectivisation et la « mise sur le marché » des agricultures ont été rendues possible grâce à des politiques étatiques très interventionnistes.

Le passage de l’économie planifiée à l’économie de marché devait signifier la disparition de toute forme collective de production. Or, comme le montre les recherches menées au Pérou (Chaléard *et alii*) ou en Russie (Grouiez), bon nombre de coopératives ont survécu. Au Pérou, elles commencent à disparaître quelques années après la réforme agraire. Jusqu’en 1990, seules se maintiennent les coopératives sucrières, qui doivent leur pérennisation à leur localisation géographique (climat favorable, présence de débouchés portuaires) et leur imbrication avec l’activité industrielle. La réforme foncière de 1990 devait sonner le glas des dernières coopératives. Contre toute attente il n’en est rien. Les investisseurs s’intéressent à tout ce qui marche et les employés défendent leurs acquis sociaux. C’est sur cette tension entre logique financière et logique sociale que s’opère l’intégration à une logique de marché. Un phénomène similaire, mais avec des temporalités différentes, s’observe en Russie (Grouiez). La privatisation des terres s’effectue au début des années 1990 sous la forme de distribution de « coupons d’accès à la terre » aux membres des kolkhozes et aux employés et retraités des sovkhazes. Mais, le scénario escompté par le gouvernement, à savoir le démantèlement des structures collectives et leurs transformations en fermes capitalistes, ne se produit pas. Les nouveaux propriétaires adoptent trois stratégies foncières : soit ils remettent leurs terres à un collectif du type coopérative restructurée, soit ils louent leurs terres à un professionnel avec contrat de fermage, soit ils gardent tout ou partie de leurs terres en propriété afin de pérenniser leur lopin par exemple.

1. C. Hann, *The Postsocialist Agrarian Question. Property Relations and the Rural Condition*, Berlin/Münster, LIT Verlag, 2003.

Dans les deux cas, nous avons affaire à une pérennisation, adaptée à l'économie de marché, des formes collectives héritées des expériences socialistes. Ce phénomène ne s'explique pas par une quelconque inaptitude au changement ou à un refus d'innover. Il correspond à la recherche du maintien de principes de solidarité.

Le contrôle des ressources par les populations locales obéit à une logique « d'économie patrimoniale » (Grouiez) c'est-à-dire une recherche de sécurité alimentaire et la possibilité d'un renouvellement générationnel comme en Russie ou de maintien des acquis sociaux en matière de logement et d'emploi comme au Pérou. Les acteurs utilisent des outils divers pour s'assurer l'accès aux ressources (maîtrise du foncier, réorganisation des productions). Dans le cas du Sénégal, V. Ancey *et alii* montrent comment les éleveurs négocient l'accès aux forages dans le cadre de la privatisation de la gestion de l'eau. Ils établissent un principe technico-économique intangible : la somme payée est corrélée au volume consommé, ceci afin d'éviter les passe-droits et les hiérarchisations dans l'accès à la ressource. Ce volume est calculé sur la base du nombre de bêtes pour l'éleveur sédentaire ou sur une estimation négociée pour les éleveurs transhumants. Le système repose sur une implication très forte des pouvoirs locaux. Les associations de forage mises en place par les organismes de développement ne sont pas les seules à intervenir dans la fixation du prix (Ancey). Dans nos trois exemples, les ressources sociales sont mobilisées pour éviter le seul recours à une quelconque « régulation par le marché ».

La problématique de la réorganisation de l'accès aux ressources rappellent un héritage oublié des expériences socialistes, collectivistes ou tout simplement communautaires, celui de l'interaction entre des logiques économiques de marché et des logiques sociales ou patrimoniales. Les privatisations et les restructurations nées de la fin de ces expériences devaient opposer ces deux logiques ou en promouvoir une au détriment de l'autre. Il n'en est rien.

Certes, les restructurations entraînent l'extension des sphères des relations marchandes à des ressources qui en étaient épargnées. V. Ancey *et al.* le rappellent à travers le statut de l'eau chez les éleveurs peuls qui différencient l'entretien du point d'eau, qui peut faire l'objet d'une redevance, de l'eau comme bien commun et bien divin, qui ne doit pas être payée.

Mais, l'émergence d'une problématique nouvelle, comme celle du développement durable, montre que la seule prise en compte de la notion de croissance mesurée par le taux de croissance du Produit Intérieur Brut est remise en cause. La notion de développement durable souligne les antagonismes et les antinomies entre la logique économique de la croissance, expression du rapport marchand, et la logique de la durabilité prenant en compte les fonctions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture. La durabilité attire l'attention sur les dimensions non marchandes de l'activité agricole. Il ne s'agit pas uniquement de ce que les agronomes appellent la multifonctionnalité ou la production de services. La dimension non marchande concerne les éléments essentiels de la vie humaine : la sécurité alimentaire, le logement, le maintien de relations sociales extérieures au marché, la solidarité sociale, le renouvellement générationnel. Ces aspects sont abordés dans les textes de J.-L. Chaléard *et alii*, P. Grouiez et V. Ancey *et alii* Les

auteurs montrent que suivant les contextes et les héritages, les collectivités humaines adoptent des stratégies défensives ou constructives privilégiant un ou plusieurs objectifs non marchands. Cependant, les activités non marchandes ne sont pas menées à côté des activités marchandes. Elles sont interdépendantes. La production marchande fournit à l'agriculteur les ressources monétaires, permet l'achat des intrants, met la terre à disposition, peut favoriser l'extension des surfaces. Les activités non marchandes favorisent le maintien de populations dans certaines régions, le contrôle des ressources, la préservation des savoir-faire. Ces deux modes de production ne se juxtaposent pas, ils sont complémentaires. Le non-marchand est produit par le marché. Il naît de l'incapacité des relations marchandes à prendre en compte la plupart des problèmes fondamentaux des communautés. C'est un modèle issu de conflits inhérents à la logique marchande. Ce n'est pas un hasard si, en termes de temporalités, la question du développement durable a pris de l'ampleur au lendemain de la chute du mur de Berlin. Le socialisme ou les expériences collectivistes du type réformes agraires ont pu être interprétées, à juste titre, comme des tentatives de ré-enchassement de l'économie et du social dans les campagnes. Les privatisations et les libéralisations qui les ont suivi ont accentué la distinction au profit du secteur économique, créant des déséquilibres sociaux. Les stratégies de maintien de formes collectives adaptées à l'économie de marché (Chaléard) ou la survivance de l'agriculture paysanne ou familiale (Grouiez) répondent à des besoins sociaux vitaux.

Vingt ans après le démantèlement des structures collectivistes inspirées de près ou de loin du modèle soviétique, nous sommes en présence de systèmes agricoles originaux et très divers mais qui ont tous la particularité d'avoir mis en œuvre des liens très étroits entre les deux logiques, marchandes et non marchandes, liens qui sont le fruit de tensions négociées. Mais, les politiques étatiques ou régionales de privatisation et de libéralisation visent à séparer ces deux sphères en focalisant leurs interventions sur le volet de l'intégration des agricultures à des marchés régionaux ou internationaux.

Les stratégies socioéconomiques des ménages agricoles : processus d'adaptation et différenciation sociale

Dans la plupart des cas étudiés dans ce numéro, les changements dans les conditions d'accès aux différentes ressources (terre, eau, emploi, argent), résultant des mouvements de libéralisation et de privatisation, ont imposé une réorganisation des stratégies économiques et de reproduction sociale des ménages ruraux. Celles-ci prennent des formes diverses en fonction des contextes socio-culturels, économiques et politiques régionaux et nationaux et revêtent par la même des aspects contradictoires : repli sur l'autoconsommation ou intégration plus poussée au marché, spécialisation ou diversification des activités, renforcement de la base familiale du travail agricole ou migration et prolétarianisation... Les trois articles consacrés aux transformations de l'agriculture familiale en Europe de l'Est (Pologne, Slovaquie, Roumanie) font bien ressortir le caractère contrasté des processus de restructuration en cours et les divergences par rapport aux dynami-

ques qui ont caractérisées l'agriculture en Europe de l'Ouest. C. Darrot souligne ainsi la relative stabilité des structures agraires en Pologne, contrairement aux évolutions attendues de l'application du modèle de modernisation agricole de l'Europe occidentale, basé sur l'intensification/spécialisation des systèmes de production et la concentration des exploitations. Elle met plus particulièrement en évidence la persistance du modèle paysan polonais et de stratégies socio-économiques fondées sur la recherche d'autonomie, la diversification des systèmes de production et la pluriactivité des ménages agricoles. Au-delà de cette tendance générale, l'auteur fait néanmoins ressortir les processus de différenciation accrue de l'agriculture familiale qui s'expriment, d'un côté, dans une fragilisation des plus petites exploitations et un mouvement de « repli autarcique », de l'autre, dans un processus d'intensification/spécialisation d'un groupe d'exploitations de taille moyenne et de dépendance accrue vis-à-vis du marché (sur le plan technique, économique et financier). Entre ces deux extrêmes, contrecarrant le processus de polarisation, un noyau d'exploitations moyennes relevant d'un « système idéal-typique de résilience » continue toutefois de subsister. Apparenté au modèle paysan, il est susceptible, selon l'auteur, de représenter « une troisième voie », à condition que les politiques publiques reconnaissent les fonctions qui sont les siennes sur le plan économique et social.

Encore plus qu'en Pologne, les dynamiques de l'agriculture slovène depuis le début des années 1990 mettent en lumière d'importants mouvements de concentration et de spécialisation des exploitations agricoles. Ainsi, dans un contexte concurrentiel de plus en plus marqué, l'évolution des espaces agricoles montagnards, que A. Barthes étudie plus particulièrement, révèle une triple tendance : un mouvement d'abandon de l'activité agricole et d'exode vers les villes touchant les plus petites exploitations, une dynamique d'intensification des systèmes de production doublée d'une augmentation des superficies moyennes de l'exploitation, condition nécessaire du maintien de l'activité agricole à plein temps, enfin un processus de diversification des activités de l'exploitation basée sur le développement de l'agrotourisme et diverses stratégies de pluriactivité familiale. Cette dernière tendance, qui retient plus particulièrement l'attention de l'auteur, s'inscrit également dans une volonté affichée par les pouvoirs publics de promouvoir le tourisme rural, comme moyen de remédier à l'érosion de l'activité agricole. Cependant, loin de représenter une voie alternative du développement des économies familiales dans ces espaces montagnards, les stratégies de diversification basées sur l'agrotourisme ne font qu'accentuer la marginalisation de l'agriculture dans les revenus des ménages, ouvrant la voie à une « reconversion d'espaces essentiellement productifs en lieux de vie ».

Ces mêmes processus de marginalisation économique, mais aussi de résilience des petites exploitations agricoles sont observés dans le contexte roumain par S. Lagneaux. Alors qu'ici aussi, les modèles et les politiques de développement agricole tablent sur la disparition des exploitations les moins compétitives, les petites propriétés familiales orientées vers l'autoconsommation (*gosposdari*), et les modes de vie qu'elles représentent, continuent de résister à la vague « modernisatrice » venue de l'Occident, contribuant à une polarisation de plus en plus accentuée des

structures agraires. Perçu comme une composante essentielle de l'identité roumaine, « ce retour » à un mode de vie paysan, rendu possible par la récupération des terres autrefois organisées en coopératives, est revendiqué par les familles rurales de Maureni comme un mode d'existence à part entière et comme une forme de résistance à la menace d'anéantissement que fait peser sur eux la mise en œuvre des politiques européennes.

Dans les pays du Sud, la réorganisation des stratégies familiales de revenus est imposée non seulement par les nouvelles conditions d'accès aux ressources (terre, eau et financement), découlant des politiques de libéralisation et de privatisation, mais également par l'accentuation des phénomènes de sécheresse et de dégradation des terres.

L'article de Kamala Marius-Gnanou s'intéresse aux stratégies de survie des familles rurales en Inde du Sud dans le contexte de la détérioration des conditions de production de la petite agriculture (en raison de la mécanisation et de la sécheresse) et du développement de formes capitalistes de la production agricole, notamment dans le secteur de la canne à sucre. Basées sur les migrations et l'emploi saisonnier dans les plantations de canne à sucre, ces stratégies s'inscrivent dans un système de servitude pour dette à l'égard d'un groupe d'intermédiaires qui organisent le recrutement de travailleurs migrants au profit de grands agriculteurs dans les nouvelles zones de production de la canne à sucre. L'article analyse plus particulièrement les liens entre les mouvements migratoires accrus de ces populations défavorisées, appartenant le plus souvent à la caste des intouchables, et le développement de nouvelles formes d'exploitation du travail. Loin de perdre de son actualité et de se réduire à une survivance de la tradition, la servitude pour dette, entretenue par les recruteurs grâce à un système d'avance sur salaire, permet de « libérer » le travail dans le cadre de la migration saisonnière familiale, tout en assurant le contrôle de la main-d'œuvre recrutée, forcée à la migration par l'endettement. Le système des intermédiaires, auprès desquelles les familles sont endettées, permet ainsi aux employeurs de se dégager des contraintes de gestion du recrutement, tout en leur garantissant un approvisionnement régulier en main-d'œuvre, et de répondre aux exigences de flexibilité de l'organisation du travail liée à la saisonnalité de l'activité agricole. Ce système permet également aux employeurs de se libérer de la gestion des rémunérations et des problèmes qui peuvent en découler. Celle-ci étant à la charge des recruteurs, ces derniers sont d'autant plus en mesure d'imposer leurs conditions que les travailleurs, liés par l'endettement, le sont aussi par des liens de parenté avec les intermédiaires.

Les transformations de l'organisation du travail agricole et les nouveaux liens entre rapports familiaux et processus de marchandisation retiennent également l'attention d'A. Gana. Replaçant les stratégies d'adaptation des ménages agricoles de la région de Zaghouan (Tunisie) au centre de l'analyse des processus de restructuration agricoles, elle analyse ceux-ci comme correspondant à une profonde réorganisation des relations qui unissent la terre, le capital et le travail et comme renvoyant à une série de ruptures dans les modèles de production et de reproduction de l'agriculture familiale. Soulignant les effets différenciés des mouvements de

libéralisation, en fonction de la diversité des formes d'adaptation (ou de résilience) des ménages au changement de leur environnement économique, elle met en évidence le rôle central que joue la réorganisation du travail familial et les dynamiques de genre dans la transformation des systèmes de production, ainsi que les liens étroits entre la réorganisation des pratiques socio-économiques des ménages et les processus de différenciation sociale de l'agriculture.

Si les politiques de privatisation et de libéralisation agricole imposent partout aux communautés agricoles et rurales de nouvelles modalités d'accès aux ressources et de nouvelles conditions d'exercice de leurs activités économiques, elles sont loin de conduire à des processus de changement uniformes. À travers une étude comparative des transformations de l'élevage nomade en Mongolie et au Mali depuis la mise en œuvre des réformes libérales au début des années 1990, L. Gardelle fait ressortir la diversité des réponses et des formes d'adaptation déployées par les éleveurs nomades selon les spécificités du contexte sociopolitique national. Au Mali, le processus inachevé de construction de l'État-nation, la faible intégration (voire l'exclusion) des communautés Touaregs dans l'espace économique et politique national, la mise en œuvre de politiques de développement favorisant les groupes économiques issus des ethnies dominantes contribuent à accentuer la marginalisation des éleveurs touaregs, de surcroît sévèrement touchés par de longs épisodes de sécheresse, et à affaiblir leurs capacités d'adaptation aux nouvelles contraintes du marché. En Mongolie, les acquis de la période socialiste (éducation, retraites dont bénéficient les anciens coopérateurs) ainsi que le maintien de programmes d'aide sociale permettent aux éleveurs, sur la base d'une diversification des activités et des revenus, de mieux résister aux chocs de la privatisation et de la libéralisation.

Les enjeux socio-économiques de l'agriculture

L'enjeu majeur de l'économie patrimoniale ou l'aspect non marchand de l'économie en agriculture est le maintien des populations en milieu rural, c'est-à-dire la survie alimentaire et le renouvellement générationnel des groupes sociaux et la reproduction des structures productives. Or, un phénomène commun s'observe dans les pays du Sud et de l'Est : là où l'agriculture est souvent la seule activité professionnelle possible, les politiques étatiques ou régionales négligent la question de l'emploi en milieu rural ou, plutôt, elles laissent le soin au marché de régler ce problème. Trois textes abordent cette thématique. L'article de J. Balié et E. Fouilleux rappelle que l'une des difficultés économiques principales des populations africaines tient à l'impossibilité d'absorption de la main-d'œuvre par l'industrie. Du fait du poids des bailleurs étrangers et de l'influence de l'expertise extérieure aux pays, les processus de formulation et d'exécution des politiques agricoles sont « exogénéisés ». Du coup, les mesures agricoles adoptées ne visent pas à résoudre l'autosuffisance alimentaire mais l'autonomie alimentaire, ceci dans le but de placer ces agricultures en conformité avec les lois et les pratiques du commerce international. Les auteurs soulignent avec justesse que les politiques agricoles africaines concentrent leurs aides pour un appui à la présence sur les marchés extérieurs. Cela signifie que l'agriculture vivrière est généralement sacrifiée

au profit de monocultures exportatrices soumises aux aléas des crises financières internationales.

M. Streith rappelle que l'agriculture est le seul débouché professionnel des régions orientales de la Pologne pour qui veut rester au pays. Là aussi, les solutions sont exogènes. Les projets de développement local sont portés par des organismes européens. La problématique des programmes tient à la question de l'intégration de la société civile. Le montage des dossiers est d'une telle complexité que les collectivités territoriales locales hésitent à se lancer. L'exemple des fonds structurels est significatif. Censés soutenir le volet social de l'agriculture, leurs montants sont si faibles au regard des aides accordées à la production que se lancer dans une telle aventure administrative revient souvent à financer les experts et leurs discours et non pas les populations et leurs besoins vitaux. De ce fait, la solution pour l'agriculteur est de partir tenter sa chance à l'étranger en tant qu'exilé permanent ou temporaire, une « spécialité » polonaise, ou de vivoter avec les produits du lopin. La demande du paysan polonais est à contre-courant. À l'heure de la profusion des projets de développement durable sur le sol européen, il aspire à développer le versant « marchand » de son exploitation, c'est-à-dire à s'insérer dans l'économie de marché. Au regard de son héritage historique et de son isolement géographique, le paysan de l'Est de la Pologne croule sous le « non marchand », dans la mesure où une part minime de son activité est monétarisée.

À partir de la situation à Madagascar, M.H. Dabat *et alii* montrent que le devenir des sociétés rurales malgaches passe par une absorption toujours croissante de nouvelles populations dans le secteur agricole. L'histoire de l'agriculture malgache, qui se structure autour de la colonisation, du socialisme et des différents plans d'ajustement mis en place depuis 1984. C'est l'histoire d'un défi démographique et des mutations sociales qui l'ont accompagnée. En dépit de tous ces bouleversements nous observons une apparente stabilité des structures agraires. Les régulations entre l'augmentation importante de la population et les besoins alimentaires se sont effectuées grâce aux migrations insulaires et aux innovations techniques. Mais, la population a doublé ces trente dernières années et les auteurs estiment que la réussite de l'enjeu alimentaire local passera par l'intégration de la principale culture malgache, le riz, à un marché régional. Nous sommes ici dans un processus en cours d'exogénéisation dont nous ne pouvons pas prévoir les conséquences mais dont nous pouvons mesurer les risques internes : accroissement du dualisme des systèmes de production (agro-entreprises/agricultures familiales), segmentations régionales, exclusion de certaines catégories de population, clivages rural/urbain (Dabat *et alii*).

Les communautés locales agricoles tentent de gérer au mieux de leurs intérêts, et de leurs besoins vitaux, les conflits inhérents à l'économie de marché. Les dynamiques mises en œuvre par les agriculteurs diffèrent de ce que les politiques de privatisation leur assignent. Mais cela ne se fait pas toujours dans le même sens. Dans les trois articles présentés précédemment, nous avons deux mouvements inverses. D'une part, en Afrique, une volonté des populations de voir les politiques agricoles communes développer les volets non marchands de l'activité agricole

sous la forme d'un renforcement de la sécurité alimentaire et d'incitations à rester en milieu rural. D'autre part, dans le cas de Madagascar et de la Pologne, une demande d'accroissement du potentiel marchand de leurs agricultures et d'une sortie d'une pratique trop « sociale » de leur activité. Nous sommes en présence de logiques contradictoires mais dont la cohérence d'ensemble tient aux négociations avec les pouvoirs politiques autour du poids respectif du marchand et du non marchand.

Enfin, l'enseignement tiré du regard croisé entre les expériences de restructurations agricoles à l'Est et au Sud concerne l'importance du local comme lieu de gestion des contradictions et des paradoxes de l'économie de marché. C'est à l'échelle des micro-territoires ou des collectivités locales que se jouent les tensions et les négociations autour de la relation entre le marchand et le non marchand. C'est au village et dans l'espace domestique que se vivent et se gèrent quotidiennement les effets de contraintes propres à la communauté locale et à l'économie de marché régionalisée ou mondialisée.